

Fiche sur le monoxyde de carbone :

Ludovic Mesme

28/02/2010 | Mise à jour : 18:59

Pensez à imprimer le fichier joint et à l'afficher dans votre sas sanitaire afin de toujours garder à l'esprit les risques d'intoxication au 'monoxyde de carbone'.

Renseignements : Chambre d'agriculture de la Sarthe - Christèle Pineau

Tél. : 02 43 29 24 30

Courriel : elevage@sarthe.chambagri.fr